



SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Haute-Saône"



FONDS DE SOLIDARITÉ



Données au 24/06/2022 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 41 451 779 801 euros

Nombre d'aides : 10 876 299

Nombre d'entreprises : 2 039 433

Niveau Régional : Bourgogne-Franche-Comté





Montant total: 1 084 332 338 euros

Nombre d'aides: 321 026

Nombre d'entreprises : 65 380

Niveau Départemental : Haute-Saône

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 59 430 485 euros

Nombre d'aides : 21 428

Nombre d'entreprises : 4 649



PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT



Données au 31/12/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

Niveau National





Montant total: 143 036 642 125 euros

Nombre de prêts : 699 401

Niveau Régional : Bourgogne-Franche-Comté





Montant total: 3 755 332 539 euros

Nombre de prêts : 25 915

Niveau Départemental : Haute-Saône

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 227 973 516 euros

Nombre de prêts : 1 619



REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 26/08/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National





Montant total: 3 588 194 587 euros

Nombre de reports : 115 095

Niveau Régional : Bourgogne-Franche-Comté





Montant total: 82 654 056 euros

Nombre de reports : 2 913

Niveau Départemental : Haute-Saône

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 3 325 834 euros

Nombre de reports : 249



AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS



Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

Niveau Régional : Bourgogne-Franche-Comté





Montant total: 42 397 742 euros

Nombre d'aides: 49 599

Niveau Départemental : Haute-Saône

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 3 312 250 euros

Nombre d'aides : 4 072



ACTIVITÉ PARTIELLE



Données au 23/02/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement.

Les données utilisées proviennent de la DARES

Niveau National



Niveau Régional : Bourgogne-Franche-Comté

